

Résolu : Que la signature des Coupons soit lithographiée, et que le Trésorier de la Cité reçoive instructions de faire préparer les débetures en conséquence, et que Son Honneur le Maire et le Trésorier de la Cité soient autorisés à signer, et le Contrôleur et Auditeur de la Cité, à contresigner les débetures à émettre, et il est, en outre,

Résolu : Que la Banque de Montréal soit autorisée à retourner aux soumissionnaires malheureux les chèques qui accompagnaient leurs soumissions.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu : De recommander au Conseil qu'une somme de \$500 soit mise à la disposition de Son Honneur le Maire, pour que ce dernier, ainsi que le Trésorier, le Contrôleur et Auditeur de la Cité, et le Secrétaire de Son Honneur le Maire, puissent aller à New-York, signer les débetures, en rapport avec l'emprunt de \$6,900,000, attendu qu'après renseignements pris, le Trésorier de la Cité a informé le Bureau que les frais d'assurances et de transport des débetures s'élèveraient à la somme de \$1,700, et qu'en donnant effet à la présente recommandation, la Ville réaliserait une économie de \$1,200, plus la balance qui restera disponible sur le crédit de \$500.

7.—(24469) Soumise une lettre du Surintendant de la Compagnie des Tramways, informant le Bureau qu'il a donné des instructions spéciales, aux conducteurs, au sujet de l'appel des noms de rues.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : De transmettre ladite communication au Conseil, en réponse à l'interpellation faite à ce sujet.

8.—(24655) Soumise une communication de M. E. J. Burns, se plaignant du service des tramways de la ligne Guy-Beaver Hall.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : De transmettre copie de ladite communication à la Compagnie des Tramways.

9.—(24604) Soumise une communication de M. Patrick Farmer, au sujet de sa réclamation pour dommages à sa propriété.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : De référer ladite réclamation au Département des Réclamations.

10.—(24615) Soumise une invitation, adressée à la Ville de Montréal, à l'effet d'envoyer une délégation à la Cérémonie Commémorative du Centième anniversaire de la Bataille de la Nouvelle-Orléans, qui aura lieu dans la Ville de la Nouvelle-Orléans, les 8, 9 et 10 janvier 1915.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : De recommander au Conseil le vote d'une somme de \$400, pour payer les dépenses du Pro-Maire, M. l'échevin R. Houlié, délégué de la Ville à cette cérémonie.

11.—Soumise une résolution du Conseil, à l'effet de changer le nom de la rue Rolette, en celui de rue de Castelnau.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu : De transmettre ladite résolution à l'Ingénieur-Surintendant de la Voirie, avec instructions de prendre les mesures nécessaires pour y donner suite.

12.—Soumise une communication de MM. Bessette et Dugas, au sujet de la réclamation Paquette vs. la Cité de Montréal.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu : De référer au Département en Loi pour rapport.

13.—Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, au sujet de la pose d'une conduite d'eau, sur la rue Therrien.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Resolved: That the signature of the coupons be lithographed and the City Treasurer be instructed to have the bonds prepared accordingly, and that His Worship the Mayor and the City Treasurer be authorized to sign and the City Comptroller and Auditor to countersign the bonds to be issued and it was further

Resolved: That the Bank of Montreal be authorized to return to the unsuccessful tenderers the cheques accompanying their tenders.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That a report be made to Council recommending that a sum of \$500 be placed at the disposal of His Worship the Mayor, in order that the latter as well as the Treasurer, the City Comptroller and Auditor and the Secretary of His Worship the Mayor may proceed to New York, and sign the debentures in connection with the \$6,900,000 loan, inasmuch as after having made inquiries, the City Treasurer informed the Board that the cost of insurance and transportation of the debentures would amount to the sum of \$1,700, and that, by carrying into effect the present recommendation, the City would make an economy of \$1,200 plus the balance which will remain available on the appropriation of \$500.

7.—(24469) Submitted a letter from the Superintendent of the Tramways Company, informing the Board that they had given special instructions to the conductors, anent the calling out of street names.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That said letter be transmitted to the Council in reply to the question put in this connection.

8.—(24655) Submitted a communication from Mr. E. J. Burns, complaining of the tramway service, on Guy-Beaver Hall line.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That a copy of said communication be sent to the Tramways Co.

9.—(24604) Submitted a communication from Mr. Patrick Farmer, anent his claim for damages to his property.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That said claim be referred to the Claims Department.

10.—(24615) Submitted a letter inviting the City of Montreal to send a delegation to the Memorial Ceremony of the Centenary of the Battle of New Orleans, to be held in the City of New Orleans, on the 8th, 9th and 10th January 1915.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: To recommend to Council that a sum of \$400 be voted to pay the travelling expenses of the Acting-Mayor, Alderman R. Houlié, delegate of the City to said ceremony.

11.—Submitted a resolution of Council to change the name of Rolette street to that of De Castelnau street.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That said resolution be transmitted to the Superintending Engineer of the Road Department with instructions to take the necessary measures in order to give effect to the same.

13.—Submitted a communication from Messrs. Bessette & Dugas, anent a claim of Paquette vs The City of Montreal.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That the same be referred to the Law Department for a report.

13.—Submitted a report from the Deputy Chief Engineer, anent the laying of a water main in Therrien street.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was